L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 25 NOVEMBRE 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGÈS. S. HARRY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 25 NOVEMBRE.

☞ Pour les annonces d'ameublement voir la 3e page.

ELECTION D'UN SENATEURET DE DEUX REPRESENTANTS.

Les citoyens de la Nlle-Orléans sont appelés bientôt prochain à élire un sénateur et deux représentans. Les démocrates ont désigné officiellement leurs candidats; ce sont MM. W. A. Gordon, pour le Sénat,—Redman Coze et A. G. Wilson, pour la Chambre des Représentans. Les whigs n'ont pas fait de choix.

On conçoit que nous ne soutenons pas les candidats locofocos, inféodés à leur parti, c'est-à-dire prêts à frapper d'ostracisme tout ce qui y est étranger et disposés à s'isoler de la masse des citoyens.

Mais MM. Gordon, Coze et Wilson ne sont pas seuls à briguer les suffrages du peuple; à côté de leurs noms, nous voyons figurer ceux de MM. Jules Lavergne, Jaques et Herman que leurs amis ont portés comme candidats indépendants.

Entre les premiers et les seconds, il ne nous est pas permis d'hésiter. Nos vœux sont acquis à MM. Lavergne, Jaques et Herman, par cela seul qu'ils sont indépendants et libres par conséquent des engagements qu'ont dû prendre leurs concurrents. On leur a demandé publiquement s'ils professaient telle ou telle doctrine, ils répondront ou ils ne répondront pas, c'est leur affaire. Quant à nous, jusqu'à ce qu'on nous prouve qu'ils ne méritent pas les suffrages de leurs concitoyens, nous leur donnerons notre appui dans les colonnes de ce journal. Il nous suffit d'abord qu'ils ne soient point les dîns d'une convention locofoco, et ensuite qu'ils soient honorables, dignes de la confiance publique et capables d'exercer les graves et importantes fonctions de législateur. Leurs convictions politiques nous importent peu du moment qu'ils ne se lient à aucune coterie et ne prennent aucun engagement hostile aux intérêts de la ville et de l'Etat. Ce que nous leur demandons, c'est l'intelligence des questions publiques, la sincérité d'opinions, la ferme résolution de faire triompher les intérêts généraux sur les intérêts particuliers, l'assiduité à leurs travaux, la fidélité à leur mandat, le respect de droit et de la justice, l'impartialité et toutes autres qualités qui font le véritable législateur.

Nous ne ferons pas de distinction, dans la circonstance actuelle, entre les candidats démocrates et les candidats indépendans, si les premiers pouvaient avoir la même liberté d'action et d'initiative. Mais c'est tout simplement impossible. Il suffit d'avoir été désigné par une convention politique pour perdre son libre arbitre. Un programme vous est imposé, et vous devez l'accepter en même temps que le mandat qui vous est offert. Nous ne nous plaignons pas de cet état de chose, nous le constatons pour expliquer notre préférence bien naturelle que nous accordons à MM. Lavergne Jaquess et Meerman, sur leur rivaux.

Si notre parti avait désigné des candidats notre appui leur est dès lors assuré et ils auraient été obligés à leur tour d'accepter un programme, c'est-à-dire une ligne de conduite toute tracée, et de prendre l'engagement de n'y jamais déroger. Mais nous n'avons pas de candidats, et comme nous avons à choisir entre des hommes actuellement sur des lignes opposées, nous nous prononçons hautement pour les libres penseurs, qui ne se rattachent à aucun parti qui nous est opposé, nous nous prononçons hautement et catégoriquement en faveur des trois honorables citoyens qui se présentent devant le public libres de tout engagement.

M. Lavergne est éminemment digne de nous représenter au Sénat de la Louisiane. Nous qui le connaissons personnellement et qui avons pu apprécier ses rares qualités, nous applaudissons au choix qu'en ont fait ses amis. Ce n'est pas la première fois qu'il aura siégé à la Législature; déjà, il y a quelques années, il a été appelé à représenter la Nouvelle-Orléans à la Chambre, et il a rempli son mandat à la satisfaction de ses commettans. Doué de beaucoup de raison, d'un jugement sain et de beaucoup de sens pratique, il a encore surpris en défaut, on peut dire sûr qu'il n'avirangera jamais les questions publiques sous le point de vue étroit et exclusif des partis. Il a est en outre constamment fait remarquer par la modération de ses opinions politiques, ce qui le rend plus propre aux fonctions de législateur. Si en effet les hommes que le peuple envoie aux chambres veulaient parfois obéir qu'ils appartiennent à un parti, nous aurons de meilleures lois.

MM. Jaquess et Herman représenteront avec honneur le premier et le quatrième district, à la législature. Ils jouissent parmi nous de l'estime publique et sauront justifier la confiance dont ils sont l'objet.

LISTE MARITIME.

Nous publions aujourd'hui, dans notre partie anglaise, la liste des navires qui, aux dernières dates étaient partis des ports d'Europe et d'Amérique pour la Nlle Orléans, ou s'étaient fait expédier en douane pour la même destination, ou chargeaient. Nous répétérons ce que nous avons déjà au plus d'une fois l'occasion de dire : cette liste est extrêmement utile au commerce qui, au premier coup d'œil, peut savoir exactement à l'époque où arrivent les navires qui doivent venir à telle ou telle maison. En tenant compte de ces arrivages en expectative on prévoit les fluctuations du marché et on évite, avec un peu de discernement, des opérations ruineuses, ou au fait d'excellentes.

On verra par notre liste, qu'aux dernières dates, étaient partis pour Orléans : incessamment appareiller pour la Nlle Orléans; 40 navires de New York, 19 de Boston, 11 de Philadelphie, 4 de Charleston; 1 de Bath; 1 de Belfast; 1 de Portland; 1 de Kennebunk; 2 de Rockland; 1 de Providence; 2 de Bristol; 17 de Liverpool; 20 de Londres; 5 de Bristol (Angleterre); 1 de Gloucester; 1 de Cardiff, 1 de Newport (Angleterre); 3 de Greenock; 11 de Glasgow; 11 de Hâvre; 4 de Bordeaux; 2 de Marseilles, 1 de Malaga, 1 de Cadix, 1 de Pilas; 6 de Brême; 2 de Brememhaven, 3 d'Anvers; 2 de Hambourg; 4 de Rio Janeiro. Total 166.

CHRONIQUE LOCALE.

Première Cour de District—James Dorsey dit Felix Murphy, a été jugé hier et trouvé coupable de vol. Il est civil, le 3 juin dernier, chez Mary Ann Kerne, l'a renversée et lui a volé $30.

John M'Michel et Martin Carroll, accusés d'avoir assassiné Henry Connoly, imprimeur, le 14 mars dernier, dans une maison de prostitution de la rue Phillipe, ont été acquittés. Les témoignages ont établi que M'Michel n'avait fait que se défendre.

David Johns, accusé de vol, a été trouvé coupable. Il restera en prison en attendant que le juge prononce la sentence.

Grand Jury—Le grand jury a rejeté hier et trouvé vrai à pourvoir les bills suivans :

Edward Crowes dit Crow, accusé de meurtre.

Michael Smith et James Cunningh, accusés de vol avec effraction.

John Melvin et Hugh Ferguson, accusés de meurtre.

Premier District.

Abus de confiance—Un jeune homme du nom de John Feely, accusé de s'être approprié 87c, tout chez un nommé M. Mortimer Turner, négociant chez lequel il travaillait, a subi hier un interrogatoire à la suite duquel le recorder a exigé un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution devant la Première Cour de District.

Turner est un tout jeune homme; il avait préférgent pour accusé ses parents malades. Il avait le commis de M. Turner depuis deux ans et n'avait jamais rien fait pour contrer l'honneur.

Femme méchante—Catherine Winters, Minerva Congrove, Eliza Murphy et Alice Williams, qui habitent la rue St. Jean de leur voisinage, étaient jeudi soir dans une voiture arrêtée en face d'un cafe et faisaient retentir l'air de chansons obscènes; inutile de dire que ces dames avaient trop grosses voix pour être vertes. Les agents les entretinrent au poste d'où elles sont sorties hier matin, pour se présenter devant le recorder, qui les a condamnées à une amende. Elles n'étaient pas heureuses que ses compagnes : elle n'en ont découvrit.

Arrestations—La police du Premier District a arrêté, hier après-midi, un individu que l'on soupçonne d'avoir assassiné M. Levi Barrow, en février dernier, dans le comté Lhomme, Etat de Texas. L'individu a été fait par M. R. W. Long. L'accusé est en prison.

Accident—Un jeune mulâtre du nom de Floyd, jouait avec un pistolet chargé, le coup partit et la balle se logea dans le haut de la cuisse d'un nègre appartenant à M. Gilmore. Cet accident a eu lieu hier après midi. Floyd est en prison.

Entre femmes—Mme C. Hagth a soufflé Mme Caroline Sankoc, se voisine, et l'a égratigné à figure—Règlement à bientôt.

Acquittés—John McLeod, accusé d'avoir frappé un voisine, a été remis en liberté à la demande de ses amis.

Charles O'Hare n'est pas venu prouver l'accusation en vol de bijoux qui avait porté contre Elizabeth Williams, f. d. l.

Cour du pourrand—Patrick Duffy a été arrêté hier sous prévention d'avoir poignardé Daniel McLeod, manœuvre, en avril dernier, dans la salle de bal de Tom Duffy, rue McLeod au dessous de Tchoupitoulas, recommen Patrick qui lui porte deux coups de poignard à la poitrine et une troisième, au dos, lorsqu'il tombe. Le blessé fut transporté à l'hôpital où il fut depuis cinq mois. Le prisonnier a été renvoyé par lui et deux autres témoins. Duffy a été renvoyé devant la Première Cour de District.

Deuxième District.

Vol—M Joseph Turk est venu déclarer hier qu'un voleur est entré dans sa chambre le 14 du courant et a volé à M. de l'argent et un mouchoir en or, des lettres à $400. M. Turk avait laissé en porte fermée en sortant. La police n'a pas encore fait d'arrestation.

Rixe—Une rixe a eu lieu, jeudi après-midi, à bord du bateau à vapeur St-Charles, amarré le matin de Bi-rue et Mauvier Bailey. Ce dernier a reçu des coups de poing dont il porte les traces sur la figure.—Ordre d'arrestation contre le bateau de Bryan.

Accidents d'embarquement—Constantin Rolland est blessé à la jambe droite, par suite d'un accident survenu à bord du navire Ann, qui déchargeait un canon de 12 pour réponds de la cour d'appel.

Accidents—Vers 7 heures du soir, vers deux heures après midi, un jeune homme, Elias Ford, a été tué par un accident survenu à bord du navire Ann. Il a été tué par un canon de 12 qui lui a tombé sur la tête. Il a été transporté à la morgue.

Embarquement d'une nouvelle—Le navire Bouillon qui a été tué par un accident survenu à bord du navire Ann. Il a été tué par un canon de 12 qui lui a tombé sur la tête. Il a été transporté à la morgue.

Accidents—Vers 7 heures du soir, vers deux heures après midi, un jeune homme, Elias Ford, a été tué par un accident survenu à bord du navire Ann. Il a été tué par un canon de 12 qui lui a tombé sur la tête. Il a été transporté à la morgue.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

Arrivée du Canada.

NOUVELLES D'EUROPE.

DE QUATRE JOURS PLUS RECENTES.

New-York, 23 novembre—Le steamer Canada est arrivé avec des dates de Liverpool jusqu'au 11 courant, c'est à dire de trois jours plus récentes que celles apportées par le Canadien.

Brown, Shipley & Co annoncent la vente de 50,000 balles. Le fair Orléans est coté à 6 1/16d, le middling Orléans à 5 3/8d, le fair Upands à 6d, et le middling Uplands à 5 1/16d.

Les céréales ont éprouvé une hausse. Les farines étaient plus cotées : Western Canal, 43 sh; Philadelphie. Le blé a fermé à 12 sh. pour la qualité blanche, et à 12 sh. pour la qualité rouge. Le maïs mêlé a fermé monté à 45 sh. et le blanc ainsi que le jaune à 46s. 6d.

Marchés de Liverpool.

Les rapports des courtiers de cette différent de manière de ceux sur l'état du marché de Liverpool. Les ventes de la semaine dernière, tant pour le compte de l'entrepreneur, ont été de 70,000 balles, dont 300,000 qualités américaines.

Marchés du Havre.

Les cours commerciaux du Hâvre, du 4 courant, portent les ventes de cette semaine à 65,000 balles, dont 3,000 pour le compte de l'entrepreneur.

Nouvelles générales.

Les derniers actes de bénévolence annoncent que le siège de cette place se continuait toujours sans se renouer. La citadelle résistait encore aux attaques des alliés.

SUITE DES NOUVELLES PAR LE CANADA.

INCENDIE A LIVERPOOL.

PASSAGE DE M. SOULE A PARIS.

MENEES SECRETES RELATIVES A CUBA.

New-York, 23 novembre—Les avis par le Canada annoncent qu'un autre incendie a éclaté à Liverpool et que 8,000 balles de coton ont été brûlées.

Mécontentement en Angleterre—Le sentiment populaire se prononce en Angleterre contre le refus que le gouvernement a déployé jusqu'à ce moment dans les opérations de la guerre. Le mécontentement est manifeste sur plusieurs points du pays.

M. Soulé—M. Soulé a quitté Londres pour se rendre à Madrid; il est passé par Paris, mais ne s'y est pas arrêté.

Bataille de Balaklava—Les rapports présentent cette bataille comme ayant été très sanglante. La perte des Anglais est portée à 1,000 hommes.

SIEGE DE SEBASTOPOL.

Les rapports russes présentent la condition de Sébastopol sous un jour tout différent de ce qu'elle, ils prétendent que leurs ouvrages ont peu souffert du feu des assiégeants, tandis que les rapports anglais annoncent que la ville n'est plus qu'un amas de ruines et que les morts en dedans des murs s'élèvent à 12,000.

Les Français se plaignent de ce que leurs opérations sont retardées par les canons russes de grande portée.

Les troupes anglaises et turques qui ont occupé l'armée des Russes à Balaklava, paraissent avoir été massacrées.

Le Moniteur et M. Soulé—Le Moniteur a publié un article conciliant relatif à l'affaire Soulé.

Sénateur de la Caroline du Nord—La Caroline du Nord a été fait : Sa le gouverneur David L. Reid, sénateur au Congrès, pour remplir une vacance existant dans cet Etat.

ARRIVEE DU HERMANN.

Nouvelles de la chaîne de la guerre.—Affaire Soulé.

New-York, 24 novembre—Le steamer de Brême Hermann, est arrivé ici avec des dates de Liverpool du 8 courant. Des avis en ont été anticipés par ceux du steamer Canada, nous nous bornons à donner quelques faits que ces derniers ne renferment pas.

Rapport—Le renfort de troupes sous les ordres du général Damesnoing (?) a débarqué sur Sébastopol, et, sur dernières dates, approchait du camp russe.

Tempête sur la Mer Noire—Une dépêche du camp russe, près de Sébastopol, annonce qu'une tempête a régné sur la mer Noire. La flotte alliée était dès obligée de quitter son mouillage près de Sébastopol et de prendre la mer. Le 29 et le 30 octobre, la place s'ordre les signaux à suivre dans leur feu.

Affaire Soulé—Le gouvernement français a déclaré que l'exclusion de Soulé, de Madrid, avait été motivée par des considérations tout à fait personnelles.

Navire en mer—Le navire Glenberg, parti de la Nlle-Orléans pour le Havre, a été rencontré en mer après 34 jours de traversée. Il avait perdu un mât et son équipage de la Hâvre.

Sauvetage de fonds à la poste.

Baltimore, 23 nov.—W. R. Martin, chef de la distribution des lettres de la poste de cette ville a fait en 1853 pour avoir sauvetage plusieurs milliers de piles très considérables dans des lettres.

New York, 23 nov.—Un employé dans le bureau de poste de New-York a été surpris pendant qu'il ouvrait des lettres chargées de la malle.

Le jeu de la banque American Exchange, de cette même ville, a été suspendu, comme considérable à cette institution au moyen de chèques très par personnes irresponsables.

Marché au coton—Languissant : ventes 600 balles, prix irrégulière.

Marché de Mobile—24 nov—La demande de coton a été médiocre et le prix en a baissé de 1/8 vaut à 13,500 balles. Aujourd'hui le middling s'est fermé à 1 1/8 et le 1/8 hier. Les arrivages pendant la semaine ont été de 9,200 balles et les exportations 5,900. Le stock reste de 44,600 balles. Beaux barques et deux bricks sont arrivés ce soir ici.

Mouvement—Rapports de Mobile : 20 bateaux dont les noms seront ci-dessus ci, se rendant à la Nlle-Orléans : L'Edimburg, hier, 4 heures de soir, et le F. Richard, à mai 1 heure à 3 heures du matin, et le Cloud à 5 heures ce soir.

Malle du Nord—Marché de Mobile.

Mobile, 24 novembre—La malle du Nord a apporté ce matin des dates de New York du 18 au soir. Celles de 19 sont restées en arrière.

Le coton a été en demande hier : il s'est vendu 1000 balles sur taux précédent.

Theatre d'Orléans—Ce soir, deuxième représentation des Huguenots qui a été, jeudi, pour Mme Laget Planterre, l'occasion d'un si beau et d'un complet succès. Ceux qui n'étaient pas à la première représentation vont donc assister à celle ci.

Demain, dimanche, début de M. Gustave Dodes, les amoureux et de Mme Vesian.—La représentation se composera de la *Dame aux Camélias*, et la *Nuit de St Fleur*. On annonce *la Juive* pour lundi.

Bons de la Louisiane—On verra par une annonce publiée plus loin, que la Compagnie du Chemin de fer de la Louisiane, qui a pour terminus, jusqu'au 23 décembre prochain, à midi, des propositions cachetées pour l'achat, de la Compagnie, de cent soixante-sept bons de l'Etat de la Louisiane, portant six pour cent d'intérêt.

Fournitures de bureau—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'avis de MM. D. Felt et Stetson, No 24 rue de Chartres. Leur assortiment de livres, papier, plumes et autres fournitures de bureau ne laisse rien à désirer. Une belle imprimerie et un atelier de reliure sont attachés à la maison.

Fluide désodorant.—On verra par un avis insérer plus loin, que M. O. Robin ayant complétement réparé et agrandi sa fabrique de produits chimiques, est maintenant prêt à livrer le fluide désodorant avec les instructions nécessaires pour l'employer. Les demandes doivent être adressées au bureau de MM. Roman et Kerson, No 5 Front Levée.

FEUILLETON DE L'ABEILLE,

THEATRE D'ORLEANS.

Débuts de Mmes Prette-Baille et Laget Planterre.—Le Prophète.—Les Huguenots.—Rentrée de M. Borlée et Cazadal.

Alphabétiques et rétrospectives. Décornais les destins de la Dame Bellérie sont finis; l'horizon s'éclaire et se colore; la lumière se fait sur l'avenir de nos plaisirs artistiques, le brouillard de l'incertitude se dissipe; trois rapprochements successifs nous ont tour à tour jeté leur éclat sur notre scène et y semer à plaisir mainte la jeunesse et la vie. Mme Laget, Mlle Prette et Cazadal ne sont plus à cette heure des espérances vagues et incertaines, mais des certitudes réalisées, qui nous assurent et nous assurent dans le monde idéal de l'art. Laissons nous donc aller sans lutte et sans effort à ces plaisirs qui n'ont pas de remorde et de lendemain, à ces sensations qui s'adressent à ce qu'il y a de plus noble et de plus délicat dans notre être. Secouons les soucis de la journée, dépouillons nos barnais de travail quotidien; que les rides de nos fronts s'aplatissent; que notre esprit se prépare à faire fête à ces ensemble gracieux et sublimes qui vont nous parler la langue divine.

Voici la jeune homme de Pesaro, Joachimo Rossini, qui accourt, alerte et ardent, la voix rare sur les lèvres, l'œil plein de feu, la tête haute, et Frédéric-le-Grand sur lui qui glisse comme une brise entre ses belles dents. Il a vingt ans, et Rome, qui vient d'applaudir son Figaro que le Théâtre Italien, s'étonne en voyant à son pas. Le maestro n'y pense guère; il donne la main à un Rome et, tout en lui débitant mille charmantes folies qui le font sourire, il s'avance vers la scène, suivi de Figaro, qui se balance en pinçant sa guitare. Mme Prette Moulon, quelle est elle donc? elle approche; nous l'entendons, nous voyons figurer ceux de MM. Jules Lavergne, Jaquess et Herman que leurs amis ont portés comme candidats indépendants.

Entre les premiers et les seconds, il ne nous est pas permis d'hésiter. Nos vœux sont acquis à MM. Lavergne, Jaquess et Herman, par cela seul qu'ils sont indépendants et libres par conséquent des engagements qu'ont dû prendre leurs concurrents. On leur a demandé publiquement s'ils professaient telle ou telle doctrine, ils répondront ou ils ne répondront pas, c'est leur affaire. Quant à nous, jusqu'à ce qu'on nous prouve qu'ils ne méritent pas les suffrages de leurs concitoyens, nous leur donnerons notre appui dans les colonnes de ce journal. Il nous suffit d'abord qu'ils ne soient point les dîns d'une convention locofoco, et ensuite qu'ils soient honorables, dignes de la confiance publique et capables d'exercer les graves et importantes fonctions de législateur. Leurs convictions politiques nous importent peu du moment qu'ils ne se lient à aucune coterie et ne prennent aucun engagement hostile aux intérêts de la ville et de l'Etat. Ce que nous leur demandons, c'est l'intelligence des questions publiques, la sincérité d'opinions, la ferme résolution de faire triompher les intérêts généraux sur les intérêts particuliers, l'assiduité à leurs travaux, la fidélité à leur mandat, le respect de droit et de la justice, l'impartialité et toutes autres qualités qui font le véritable législateur.

Nous ne ferons pas de distinction, dans la circonstance actuelle, entre les candidats démocrates et les candidats indépendans, si les premiers pouvaient avoir la même liberté d'action et d'initiative. Mais c'est tout simplement impossible. Il suffit d'avoir été désigné par une convention politique pour perdre son libre arbitre. Un programme vous est imposé, et vous devez l'accepter en même temps que le mandat qui vous est offert. Nous ne nous plaignons pas de cet état de chosez, nous le constatons pour expliquer notre préférence bien naturelle que nous accordons à MM. Lavergne Jaquess et Meerman, sur leur rivaux.

Si notre parti avait désigné des candidats notre appui leur est dès lors assuré et ils auraient été obligés à leur tour d'accepter un programme, c'est-à-dire une ligne de conduite toute tracée, et de prendre l'engagement de n'y jamais déroger. Mais nous n'avons pas de candidats, et comme nous avons à choisir entre des hommes actuellement sur des lignes opposées, nous nous prononcons hautement pour les libres penseurs, qui ne se rattachent à aucun parti qui nous est opposé, nous nous prononçons hautement et catégoriquement en faveur des trois honorables citoyens qui se présentent devant le public libres de tout engagement.

M. Lavergne est éminemment digne de nous représenter au Sénat de la Louisiane. Nous qui le connaissons personnellement et qui avons pu apprécier ses rares qualités, nous applaudissons au choix qu'en ont fait ses amis. Ce n'est pas la première fois qu'il aura siégé à la Législature; déjà, il y a quelques années, il a été appelé à représenter la Nouvelle-Orléans à la Chambre, et il a rempli son mandat à la satisfaction de ses commettans. Doué de beaucoup de raison, d'un jugement sain et de beaucoup de sens pratique, il a encore surpris en défaut, on peut dire sûr qu'il n'avirangera jamais les questions publiques sous le point de vue étroit et exclusif des partis. Il a est en outre constamment fait remarquer par la modération de ses opinions politiques, ce qui le rend plus propre aux fonctions de législateur. Si en effet les hommes que le peuple envoie aux chambre se voulaient parfois obéir qu'ils appartiennent à un parti, nous aurons de meilleures lois.

MM Jaquess et Herman représenteront avec honneur le premier et le quatrième district, à la législature. Ils jouissent parmi nous de l'estime publique et sauront justifier la confiance dont ils sont l'objet.

LISTE MARITIME.

Nous publions aujourd'hui, dans notre partie anglaise, la liste des navires qui, aux dernières dates étaient partis des ports d'Europe et d'Amérique pour la Nlle Orléans, ou s'étaient fait expédier en douane pour la même destination, ou chargeaient. Nous répétérons ce que nous avons déjà au plus d'une fois l'occasion de dire : cette liste est extrêmement utile au commerce qui, au premier coup d'œil, peut savoir exactement à l'époque où arrivent les navires qui doivent venir à telle ou telle maison. En tenant compte de ces arrivages en expectative on prévoit les fluctuations du marché et on évite, avec un peu de discernement, des opérations ruineuses, ou au fait d'excellentes.

On verra par notre liste, qu'aux dernières dates étaient partis pour Orléans : incessamment appareiller pour la Nlle Orléans; 40 navires de New York, 19 de Boston, 11 de Philadelphie, 4 de Charleston; 1 de Bath; 1 de Belfast; 1 de Portland; 1 de Kennebunk; 2 de Rockland; 1 de Providence; 2 de Bristol; 17 de Liverpool; 20 de Londres; 5 de Bristol (Angleterre); 1 de Gloucester; 1 de Cardiff, 1 de Newport (Angleterre); 3 de Greenock; 11 de Glasgow; 11 de Hâvre; 4 de Bordeaux; 2 de Marseilles, 1 de Malaga, 1 de Cadix, 1 de Pilas; 6 de Brême; 2 de Brememhaven, 3 d'Anvers; 2 de Hambourg; 4 de Rio Janeiro. Total 166.

CHRONIQUE LOCALE.

Première Cour de District—James Dorsey dit Felix Murphy, a été jugé hier et trouvé coupable de vol. Il est civil, le 3 juin dernier, chez Mary Ann Kerne, l'a renversée et lui a volé $30.

John M'Michel et Martin Carroll, accusés d'avoir assassiné Henry Connoly, imprimeur, le 14 mars dernier, dans une maison de prostitution de la rue Phillipe, ont été acquittés. Les témoignages ont établi que M'Michel n'avait fait que se défendre.

David Johns, accusé de vol, a été trouvé coupable. Il restera en prison en attendant que le juge prononce la sentence.

Grand Jury—Le grand jury a rejeté hier et trouvé vrai à pourvoire les bills suivans :

Edward Crowes dit Crow, accusé de meurtre.

Michael Smith et James Cunningh, accusés de vol avec effraction.

John Melvin et Hugh Ferguson, accusés de meurtre.

Premier District.

Abus de confiance—Un jeune homme du nom de John Feely, accusé de s'être approprié 87c, tout chez un nommé M. Mortimer Turner, négociant chez lequel il travaillait, a subi hier un interrogatoire à la suite duquel le recorder a exigé un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution devant la Première Cour de District.

Turner est un tout jeune homme; il avait préférgent pour accusé ses parents malades. Il était le commis de M. Turner depuis deux ans et n'avait jamais rien fait pour contrer l'honneur.

Femme méchante—Catherine Winters, Minerva Congrove, Eliza Murphy et Alice Williams, qui habitent la rue St. Jean de leur voisinage, étaient jeudi soir dans une voiture arrêtée en face d'un cafe et faisaient retentir l'air de chansons obscènes; inutile de dire que ces dames avaient trop grosses voix pour être vertes. Les agents les entretinrent au poste d'où elles sont sorties hier matin, pour se présenter devant le recorder, qui les a condamnées à une amende. Elles n'étaient pas heureuses que ses compagnes : elle n'en ont découvrit.

Arrestations—La police du Premier District a arrêté, hier après-midi, un individu que l'on soupçonne d'avoir assassiné M. Levi Barrow, en février dernier, dans le comté Lhomme, Etat de Texas. L'affaire a été fait par M. R. W. Long. L'accusé est en prison.

Accident—Un jeune mulâtre du nom de Floyd, jouait avec un pistolet chargé, le coup partit et la balle se logea dans le haut de la cuisse d'un nègre appartenant à M. Gilmore. Cet accident a eu lieu hier après midi. Floyd est en prison.

Entre femmes—Mme C. Hagth a soufflé Mme Caroline Sankoc, se voisine, et l'a égratigné à figure—Règlement à bientôt.

Acquittés—John McLeod, accusé d'avoir frappé un voisine, a été remis en liberté à la demande de ses amis.

Charles O'Hare n'est pas venu prouver l'accusation en vol de bijoux qui avait porté contre Elizabeth Williams, f. d. l.

Cour du pourrand—Patrick Duffy a été arrêté hier sous prévention d'avoir poignardé Daniel McLeod, manœuvre, en avril dernier, dans la salle de bal de Tom Duffy, rue McLeod au dessous de Tchoupitoulas, recommen Patrick qui lui porte deux coups de poignard à la poitrine et une troisième, au dos, lorsqu'il tombe. Le blessé fut transporté à l'hôpital où il fut depuis cinq mois. Le prisonnier a été renvoyé par lui et deux autres témoins. Duffy a été renvoyé devant la Première Cour de District.

Deuxième District.

Vol—M Joseph Turk est venu déclarer hier qu'un voleur est entré dans sa chambre le 14 du courant et a volé à M. de l'argent et un mouchoir en or, des lettres à $400. M. Turk avait laissé en porte fermée en sortant. La police n'a pas encore fait d'arrestation.

Rixe—Une rixe a eu lieu, jeudi après-midi, à bord du bateau à vapeur St-Charles, amarré le matin de Bi-rue et Mauvier Bailey. Ce dernier a reçu des coups de poing dont il porte les traces sur la figure.—Ordre d'arrestation contre le bateau de Bryan.

Accidents d'embarquement—Constantin Rolland est blessé à la jambe droite, par suite d'un accident survenu à bord du navire Ann, qui déchargeait un canon de 12 pour réponds de la cour d'appel.

Accidents—Vers 7 heures du soir, vers deux heures après midi, un jeune homme, Elias Ford, a été tué par un accident survenu à bord du navire Ann. Il a été tué par un canon de 12 qui lui a tombé sur la tête. Il a été transporté à la morgue.

Embarquement d'une nouvelle—Le navire Bouillon qui a été tué par un accident survenu à bord du navire Ann. Il a été tué par un canon de 12 qui lui a tombé sur la tête. Il a été transporté à la morgue.

Accidents—Vers 7 heures du soir, vers deux heures après midi, un jeune homme, Elias Ford, a été tué par un accident survenu à bord du navire Ann. Il a été tué par un canon de 12 qui lui a tombé sur la tête. Il a été transporté à la morgue.

SENAT DE L'ETAT
JULES LAVERGNE est candidat pour le Sénat de l'Etat, en remplacement de Pleas. J. A. Brand, démissionnaire

Gaît et pasto aux huîtres à vendre.
Pour les amateurs d'excellentes à
J. CAZAUX,
rue Conti No 19.
25 nov 3 f

BARILS A BELASE.
Le soussigné a, sous son hangar, un grand assortiment de barils de toutes dimensions, propres à recevoir toute sorte de liquides, et, en outre, des barils de sel et de farine, et des barils de cidre et de vinaigre différents. Ces livres sont que neuf et ne sont pas de vieux barils, ceux faits avec de meilleur papier pouvant être employés.
Papier ordinaire et Papier à lettres,
Imperial, super royal, moyen, demi, papier de commerce, papier bleu, papier de poste et papier ministériel, papier hachée, papier de fiqué à lettres et papier pour dessin, rayée et simple papier pour ministériel.
Livres de bateaux à vapeur.
Livres de fret, registres de chaque et journal, livres de rôles de bord, de chaque et journal, livres de débarquement, notes de manifestes, livres de chargement de coton et de marchandises, livres de ventes de coton, bordereaux de coton, livres de coton, de tonnes, de tonnes, de tonnes